

actionnaires.

M. J. B. Renaud fut appelé à présider la réunion. Il y avait un grand nombre d'actionnaires de Québec et des environs, du Nouveau-Brunswick et d'Ontario, entre autres : MM. A. Lemoine, P. B. Casgrain, W. McWilliam, S. LeSage, M. Langevin, P. Garneau, Jas. Shea, E. Gagnon, et M. Rouleau de Québec ; M. Dupuis, de l'Islet ; E. A. Gagnon, de la R. Ouelle ; M. Gérin, des Trois-Rivières ; M. Flaherty, de St. Jean, N.-B. ; M. O'Brien, de Toronto.

Après des explications données par le président et autres sur le but de la réunion et l'acte adopté à la dernière session du Parlement fédéral, pour autoriser les directeurs à réduire de 40 0/0 le capital de la compagnie, deux résolutions ont été adoptées : l'une autorisant les directeurs à réduire de \$65 à \$35 le montant de la balance due sur chaque action originale de \$100, et l'autre fixant le montant du stock nécessaire que devait posséder un directeur à 25 actions au lieu de 50 comme ci-devant.

A une heure de l'après-midi avait lieu la réunion annuelle, sous la présidence du président de la compagnie, M. J. B. Renaud. M. Gagnon agit comme secrétaire.

Un grand nombre de procurations furent produites par les directeurs et leurs amis et par ceux qui désirent la liquidation des affaires de la compagnie et de une heure à quatre heures la boîte des scrutins fut ouverte pour l'élection des directeurs. MM. O'Brien, de Toronto, McWilliam et LeSage, de Québec, furent choisis pour en faire le dépouillement.

Le président présenta le rapport des directeurs pour l'année 1878, soumettant l'état financier et contenant une recommandation de reprendre les opérations aussitôt que possible.

M. Gérin, des Trois-Rivières, dit que l'on devait ajourner l'adoption du rapport jusqu'à ce qu'il fût décidé si la compagnie allait continuer les opérations.

M. Flaherty, de Saint Jean, N.-B., proposa une résolution tendant à la liquidation des affaires de la compagnie. Une longue discussion s'en est suivie ; à 6 heures, la réunion fut ajournée à ce matin.

Les actionnaires se sont de nouveau réunis le lendemain.

La discussion se continue sur la motion de M. Flaherty, demandant la liquidation des affaires de la Compagnie. On s'est dit des paroles acerbes de part et d'autre, et la discussion a été très-bruyante. M. O'Brien, de Toronto, s'est plaint de la mauvaise administration des affaires et des extravagances de la Compagnie. Il demanda la liquidation des affaires.

M. Pyke, le secrétaire de la Compagnie à Québec, a répondu aux insinuations de M. O'Brien.

La discussion s'est continuée jusqu'à cinq heures, quand le vote a été pris sur la motion de M. Flaherty. La motion a été remportée par un vote de 1,390 de majorité.

La compagnie va donc liquider ses affaires. Un comité a été nommé pour aider aux directeurs à liquider.

— A l'occasion de l'ouverture du Chemin de fer de la Rive Nord, qui eut lieu le 8 février courant, nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du Canada* :

"C'est un fait accompli ! Le chemin de fer de la Rive Nord unit Québec à Montréal et à Ottawa. Nous avons notre ligne directe avec l'Ouest et nos communications non interrompues avec la grande métropole commerciale. Voilà du progrès réel !

"La vieille Cité de Champlain a tressailli quand, samedi soir, elle a entendu le sifflet de la locomotive qui, le matin même, avait laissé Montréal.

"Nous avons, enfin, le chemin de fer de la Rive Nord, tant désiré de notre population, et pour lequel tant de sacrifices, de

dévouements, ont été accomplis !

"Depuis vingt-cinq ans, le Québécois s'endormait avec le rêve enchanteur que le lendemain commencerait la grande entreprise nationale, et, depuis vingt-cinq ans, il se réveillait pour voir disparaître cette douce illusion, ce songe charmant. Le chemin de fer du Nord n'était pas encore commencé !

"Ce désir, ce rêve, cette illusion, tout cela est maintenant une réalité. Dans la nuit de samedi dernier, le huitième jour du mois de février de l'an mil huit cent soixante-et-dix-neuf, la population a entendu le cri joyeux d'une nouvelle locomotive. C'était le convoi de Montréal à Québec : le chemin de fer de la Rive Nord !

"Les vieillards ont tressailli de joie, et les jeunes gens se sont écriés : voilà la prospérité de notre ville !

"Il y avait raison de se réjouir.

"Le chemin de fer de la Rive Nord sera pour Québec une source de richesses considérables ; il en résultera un nouveau genre d'affaires ; plus d'activité existera dans notre commerce d'hiver : nous devenons une ville véritablement commerciale, ayant des routes de communication rapide l'hiver comme l'été.

"Pour faire de Québec une cité parfaite, il ne lui manque plus que le chemin de fer de Québec au Lac St. Jean !..."

Comme toutes les œuvres d'une grande utilité publique, la construction de ce chemin de fer a subi toutes les contrariétés possibles. Ceux qui ont largement contribué à en assurer le succès doivent être heureux d'en voir aujourd'hui l'ouverture.

L'Hon. M. Joly, en sa qualité de commissaire des Travaux Publics en a hâté les derniers travaux avec toute l'activité possible. Cet honorable Monsieur se trouvait lui-même dans le convoi d'inauguration partant de Montréal, et a été reçu avec acclamation par plusieurs centaines de citoyens qui étaient accourus le féliciter de son heureux succès, lors de l'arrivée du convoi à Québec. A ce propos l'Hon. M. Joly leur dit : "Qu'il était fier d'avoir eu à terminer ce chemin, et qu'il avait confiance qu'avec la bénédiction de Dieu, ce chemin serait un avantage pour la Province et qu'il paierait les onze millions de piastres qu'il avait coûté."

— La première Session du quatrième Parlement Fédéral a été ouverte le 13 février courant.

M. le Dr. Blanchet, député de Lévi, a été nommé président de la Chambre des Communes. Ce choix a reçu l'approbation unanime des députés de la Chambre. Ce Monsieur a occupé avec distinction, pendant huit ans, une charge analogue à l'Assemblée Législative de Québec.

Quand donc la crise finira-t-elle ? — C'est le cri général. C'est la question que se fait tous les jours le marchand rendu à sa deuxième ou troisième banqueroute ; l'ouvrier au désespoir de ne pouvoir donner à sa femme et à ses enfants le strict nécessaire ; le cultivateur obligé de donner presque ses produits.

Comme le naufragé sur une mer en fureur, cherchant de tous côtés une planche de salut, ainsi au milieu des ténèbres qui nous enveloppent de toutes parts, on interroge l'avenir, on se demande si, on ne verra pas briller enfin l'aurore de temps meilleurs.

Que de souffrances, de privations, de douleurs cachées, de désespoirs contenus : Que de larmes versées devant Dieu, par de braves gens, de pauvres mères ! Que de petits enfants qui ont froid et faim !

Pourtant, ce n'est pas fini.

La crise cessera quand le luxe, l'orgueil, la dissipation et le amour du plaisir auront fait place à la modestie, à la modération et à l'économie ; quand les gens seront décidés à vivre suivant leurs moyens et leur état, que chacun économisera sur son salaire ou son revenu au lieu de s'endetter, de dépenser plus